

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 JUN 2018

Présents : Mme LIEU, Mme MELMOUX, Mme GRANDVALLET, Mme NAKHILI, Mme RIGAL, Mme CHARBONNIERAS, Mme ANGLADA, Mme POMARIEGA, Mme CIESIELSKY, M. GIRAUD (enseignants)

Mme VARTANIAN, M. PIAN (mairie)

Mme SENECHAL, Mme DIGARD, Mme GERAULT, Mme ANEACAOUDEN, Mme COMPEYRON, Mme GALOPIN, Mme JARRET, Mme KUCOYANIS, Mme DESAINTPERN, M. GABREL (parents élèves)

1) Sécurité

Exercice PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sûreté)

Cet exercice concernait les « risques majeurs » et a été réalisé le 27 mars. Il s'agissait cette fois-ci de mettre les élèves en sûreté par rapport à un danger tels que les inondations, un tremblement de terre, un risque chimique...

Tout s'est bien déroulé. Les enfants sont restés confinés dans les couloirs pendant 30 minutes. Ils ont été patients et très calmes.

Le but de ce genre de dispositif est de sensibiliser et de préparer les élèves et les enseignants.

Exercice évacuation incendie :

Le 3ème exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 18 juin. Aucun enfant et aucun enseignant n'avaient été averti.

Tout s'est très bien passé dans le calme ; l'évacuation totale des locaux a eu lieu en moins de 2 minutes 30 secondes.

2) Evènements passés et à venir

Rallye Maths : le mardi 10 mai au matin pour tous les élèves à partir de la Grande Section.

Matinée très appréciée par les enfants ; beaucoup de motivation et d'entraide entre les grands et les petits.

Bonne participation des parents pour tenir les ateliers.

Prévention Sécurité routière : Intervention de Mme Geisse (CRS) pour sensibiliser les élèves aux dangers de la route et au comportement à avoir aussi bien à vélo ou en trottinette, qu'en tant que piéton.(partie théorique) ;

Mise en place d'ateliers vélo ou trottinette selon l'âge des enfants pour travailler la maniabilité (partie pratique).

Mme Geisse est intervenue avec toutes les classes de l'école (sauf une à cause des conditions météorologiques). Chacune de ses interventions durait une journée complète. Ce fut très instructif pour tout le monde.

Expérience reconduite l'année prochaine (avec des variantes).

Intervention du Bus citoyen : le lundi 14 mai (après midi) Mme Boivin est intervenue dans la classe de CM2 afin de sensibiliser les élèves sur les règles de sécurité et de savoir vivre à adopter pour les

trajets en bus. Cela a permis de préparer les élèves à leur entrée en 6ème et au comportement à avoir dans le bus.

Permis internet (CM2) : Mme Kolifrath (commandant de police de Chelles) est intervenue dans la classe de CM2 pour sensibiliser les élèves à l'utilisation d'Internet.

La remise des diplômes de ce permis Internet aura lieu le 26 juin à l'école en présence de Monsieur le Maire et de la commandant de Chelles.

Sortie à la Cité des Sciences (cité des enfants) pour les élèves de Maternelle : le mardi 15 mai avec des ateliers pédagogiques et des visites libres où les enfants ont pu manipuler et expérimenter.

Classe découverte du 20 mai au 25 mai au Grand Bornand pour les élèves de la classe de Mme Ciesielsky.

Un séjour qui s'est très bien déroulé avec des visites, des rencontres, des activités de pleine nature et beaucoup de souvenirs pour les enfants et l'enseignante.

La quinzaine du livre du 28 mai au 8 juin : avec la bourse aux livres qui a eu un grand succès, l'intervention de Lydia (fête du livre) dans les classes pour lire une histoire aux élèves avec à la suite un questionnement et un échange sur l'oeuvre. Cette journée s'est terminée par une vente de livres. Celle-ci a permis à l'école de récupérer l'équivalent de 154 euros en livres. Et enfin une quinzaine du livre où les parents avaient la possibilité de venir lire des histoires dans la classe de leur enfant. Bien que les parents volontaires n'aient pas été nombreux, c'est une expérience nouvelle et enrichissante qui sera reconduite l'année prochaine.

Liaison CM2 – 6ème : le mardi 29 mai, les élèves de CM2 ont pu découvrir leur futur collègue durant une journée complète. Certains ont pris le bus pour s'y rendre. Ils ont assisté à des cours avec des 6èmes et ont mangé à la cantine...

Journée importante pour préparer l'arrivée des futurs 6ème.

Lundi 4 juin (après-midi): visite de la caserne de pompiers de Villeparisis pour les élèves des classes de CP et de CP/CE1.

Moment très instructif qui a permis de découvrir le quotidien des pompiers et la vie dans la caserne.

Mardi 12 juin : Journée sportive « Ma tête, mes jambes » annulée et reportée au jeudi 21 juin en raison des conditions climatiques.

Journée qui s'est très bien passée avec une forte mobilisation des parents pour aider les enseignants. Les élèves ont beaucoup apprécié cette journée où il a fallu courir, sauter, lancer mais aussi réfléchir, s'entraider et coopérer.

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie qui a offert une médaille à chaque enfant ainsi qu'un goûter.

Vendredi 15 juin : fête de l'école Ivan Peyches organisée par les parents d'élèves du CIP.

Bilan positif de cet événement avec une participation plus importante que l'année dernière. Le bilan des bénéfices n'était pas encore calculé. Cette somme doit permettre à l'école de s'engager dans certains projets, d'acheter du matériel...

Mardi 19 juin (après-midi): sortie à l'aquarium de Sea Life pour les élèves de la classe de CP et de CP/Ce1.

Un atelier sur les manchots et un atelier sur la chaîne alimentaire ont été proposés aux élèves, complétés par une visite de l'aquarium. Même si certains élèves connaissaient déjà le lieu, cela a permis d'approfondir des notions d'écosystème ou des connaissances sur la faune et la flore des océans.

Manifestations à venir :

jeudi 28 juin : sortie à Provins pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2 avec spectacle sur les chevaliers le matin et spectacle des aigles l'après-midi.

Samedi 30 juin : exposition sur la classe découverte au Grand Bornand (CM2)

Jeudi 5 juillet : goûter de fin d'année pour clôturer cette année scolaire.

3) Rentrée scolaire 2018/2019

Structure de l'école : Cette année il y avait 9 classes (3 en maternelle et 6 en élémentaire)

Une fermeture de classe définitive a été décidée pour la rentrée 2018/2019. Cette fermeture touche le côté élémentaire donc à partir de la rentrée il y aura : 3 classes en maternelle et 5 classes en élémentaire pour le même nombre d'élèves qu'à la rentrée 2017/2018.

L'effectif de la rentrée 2017/2018 était de 214.

L'effectif de la rentrée 2018/2019 est prévu à 212.

Cela risque encore de changer avec des arrivées en début d'année.

Effectifs prévisionnels : TPS : 4 (enfants nés en janvier 2016)

PS : 14

MS : 24

GS : 31

CP : 20

CE1 : 32 (ou 31 selon résultat commission pour les maintiens)

CE2 : 35

CM1 : 22

CM2 : 30 (ou 29 selon commission pour les maintiens)

Soit un total de 212 élèves (73 en maternelle et 139 en élémentaire)

Rythmes scolaires : Les jours d'école seront répartis sur 4 journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi) :
9h - 12h et 13h30 – 16h30

Equipe pédagogique : Départs de Mme Rigal (CP/CE1), de Mme Pontailler (CE1/CE2), de Mme Melmoux (décharge de direction CM1 et classe de PS/MS), de Mme Lieu (classe de PS/MS) et de Mme Anglada (CE1/CE2 , remplaçante de Mme Pontailler).

Un grand merci pour leur travail avec les élèves et leur investissement dans la vie de l'école.

Bonne continuation à elles...

Arrivées de Mme Jukowich (en maternelle) et Mme Lacroix Caille (en élémentaire)

4) Vote des listes de fournitures / Vote du règlement intérieur 2018/2019

Les listes de fournitures pour l'année 2018/2019 ont été validées par les membres du conseil et pourront être distribuées aux élèves.

Le règlement intérieur de l'école a été validé. Il reste inchangé et pourra être mis en place dès la rentrée de septembre.

5) Axe du nouveau projet d'école 2018- 2021

Chaque école est dans l'obligation de se doter d'un projet. Sa durée de validité est de 3 ans. Celui qui guidait notre école arrive à terme.

Quel est son rôle ?

Le projet d'école a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école.

C'est également un outil de cohérence, aussi bien à l'intérieur de l'école que dans les relations avec les autres partenaires.

La démarche qui conduit au projet peut être résumée ainsi :

- 1) On analyse l'école, son environnement, ses élèves.
- 2) On choisit les points à améliorer, à renforcer.
- 3) On définit des objectifs pour l'école et on les adapte à chaque cycle.
- 4) On retient les actions qui permettront d'atteindre ces objectifs.

Les orientations du nouveau projet d'école sont :

- 1) Connaître les codes de l'école primaire pour créer du lien avec les parents
- 2) Développer le goût de la lecture.
- 3) Améliorer l'orthographe lexicale.

6) Coopérative scolaire :

solde au 4 septembre 2017 : 3 225,99 euros

Subvention mairie (sorties de fin d'année) : 4000 euros

Bilan sur l'année : crédit 13351,17 euros

débit 5783,23 euros soit un solde au 7 juin de 7567,94 euros

Reste encore à payer les entrées pour Sea Life (416,50 euros) et Provins (varie selon le nombre d'élèves présents ce jour-là).

7) Commission électorale 2018/2019 :

La commission électorale pour les élections de parents d'élèves 2018/2019 a été constituée. Mme Digard, Mme Gerault ainsi que Mme Aneacaouden aideront à la mise en place et à la tenue du bureau de vote.

Les parents d'élèves font la liaison entre l'ensemble des parents de l'école, les enseignants, le personnel de l'école et la mairie. Ils dialoguent, donnent leur avis sur certains événements afin de contribuer à la réussite et à l'épanouissement de tous les élèves.

Nous avons besoin de vous et ferons appel à vous au mois de septembre afin de poursuivre le travail des parents de cette année.

8) Travaux mairie :

Les sols et les peintures des couloirs, du bureau de la direction et du hall d'accueil de la partie élémentaire seront refaits cet été. Cela clôturera la rénovation complète de l'école afin d'accueillir les élèves dans une école colorée et agréable.

9) Divers :

Questions des parents d'élèves :

1/ En fonction des prévisions de fermeture de classes, comment va s'organiser la rentrée des classes 2018/2019 ?

2/ Concernant la répartition des effectifs des classes de l'année prochaine, pouvez vous veiller à ce que les élèves intégrés dans des classes à double niveau cette année en petit effectif soient réaffectés dans des classes "pleines" l'année prochaine, afin de limiter le sentiment d'isolement que la situation peut créer.

3/ La classe de CM2 se dirige vers le collège après pour la plupart d'entre eux avoir suivi tout leur cursus primaire voir maternelle au sein de notre école ?

Combien d'élèves se dirigent vers le collège de secteur Maria Callas de Courtry (quel est le choix pour les autres élèves / déménagement / CNED / autre établissement)

Que bilan porte l'équipe enseignante sur cette génération' (gestion des acquis / des points positifs et négatifs) en fonction des choix et du parcours particulier qu'elle a bénéficié ou subi (CP en petit effectif / grande partie des CE2 ayant subi une année difficile suite à multiplicité d'enseignants)

4/ Est ce que tous les enseignants ou agents périscolaire en responsabilité des enfants est formé aux actes de premiers secours ?

Si oui comment cela est-il organisé, y a t'il un recyclage ?

5/ Suite au retard pris dans la construction du centre de loisirs :

- Quelle est la date de livraison prévue ?*
- En attendant l'achèvement du centre de loisirs, comment va s'organiser matériellement les accueils de loisirs du mercredi et des congés scolaires ?*

Réponses des enseignants

1)2)La rentrée 2018/2019 se fera avec 8 classes (voir point 3 du conseil d'école). Les répartitions pédagogiques ne sont pas encore statuées. Les enseignants étudient toutes les possibilités en tenant compte des caractéristiques, des besoins et du profil de chaque élève. Les effectifs ne sont toujours pas figés à ce jour. Cette répartition pourrait encore changer après les vacances si il y avait de nouvelles inscriptions.

L'équipe enseignante prend le temps de proposer une répartition pédagogique permettant la réussite de tous les élèves. Ce n'est pas chose simple avec une fermeture de classe. Les enseignants font leur possible pour ne pas créer un sentiment d'isolement chez certains élèves mais la fermeture de classe engendrera obligatoirement des classes de double niveaux dans lesquels il y aura toujours un petit groupe d'élèves moteurs.

- 3) Sur les 27 élèves de CM2, 18 iront au collège Maria Callas de Courtry, 2 vont dans un autre collège publique hors zone (déménagements), 2 autres vont dans un collège privé et 5 suivront les cours avec le CNED.

En ce qui concerne le groupe actuel de CM2, il est compliqué de tirer des conclusions sur leur scolarité. Il est important de noter que le suivi des parents est essentiel dans les progrès de l'enfant. La majorité de ces élèves ont toujours été très suivis par leurs parents.

- 4) Certains enseignants ont le diplôme de premiers secours civiques (PSC1). Le suivi de cette formation ou la remise à jour (qui devrait être annuelle) reste payante. Les enseignants sont demandeurs de ce genre de formation qui n'est malheureusement pas proposée dans leurs heures de formations obligatoires.

Tous les membres de l'équipe du périscolaire ont le PSC1 ; c'est une obligation. La municipalité paie des stages de remise à nouveau (tous les 2-3 ans) aux membres de l'équipe du périscolaire.

- 5) Le chantier du centre de loisirs a été stoppé.

Monsieur le maire indique que les travaux seront achevés 1er trimestre 2019.

Le service centre de loisirs fonctionnera dès la rentrée de septembre 2018 au sein de l'école. Seront occupés pour chaque service périscolaire 3 salles: garderie, salle informatique et salle élémentaire non occupée.

Une réunion d'informations sera organisée début septembre.

Il a été évoqué la coupure de la ligne téléphonique de l'école. Celle-ci ne fonctionnait plus depuis plus de 4 semaines. Les parents n'avaient pas la possibilité de joindre l'école si ce n'est en passant par la mairie et les enseignants devaient utiliser leur téléphone personnel. La mairie en avait informé le fournisseur et le nécessaire devait être fait. La ligne téléphonique a été remis en fonction le jeudi 21 juin.

Pour terminer l'équipe enseignante souhaiterait remercier :

- les ATSEM qui ont oeuvré toute l'année en maternelle,
- les AVS qui ont accompagné certains élèves dans les classes,
- les agents de l'équipe technique de la mairie pour leur disponibilité
- les membres du CIP pour l'organisation de la fête de l'école,
- les parents qui se sont portés volontaires pour nous aider lors des différents événements de l'école
- l'ensemble des représentants de parents d'élèves pour leur implication dans la vie de l'école.

Un grand MERCI à tous ...

Fin du conseil : 21h10